

# CAMARADES RETRAITÉ•ES, PENSEZ À LA RÉPARTITION !

Décembre 2019 : la solidarité n'a pas été vaine. Le Pot Commun existe ! Merci pour votre soutien ! Cette caisse de grève a été et sera encore destinée en priorité aux personnels grévistes, précaires, petits salaires, en difficulté de l'Éducation (agents, administratifs, AED, AESH, contractuels, titulaires) du Bassin nazairien (44).



Novembre 2021 : l'association Solidarité Éduc Active 44 Ouest (SEA4o) existe !

# CAMARADES PRÉCAIRES, N'OUBLIEZ PAS CETTE SOLIDARITÉ !

# CAMARADES RETRAITÉ•ES, PENSEZ À LA RÉPARTITION !

Décembre 2019 : la solidarité n'a pas été vaine. Le Pot Commun existe ! Merci pour votre soutien ! Cette caisse de grève a été et sera encore destinée en priorité aux personnels grévistes, précaires, petits salaires, en difficulté de l'Éducation (agents, administratifs, AED, AESH, contractuels, titulaires) du Bassin nazairien (44).



Novembre 2021 : l'association Solidarité Éduc Active 44 Ouest (SEA4o) existe !

# CAMARADES PRÉCAIRES, N'OUBLIEZ PAS CETTE SOLIDARITÉ !

## FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE DE SOLIDARITÉ SEA40

- ✓ *PRÉAMBULE* : Laissons-nous imaginer une (g)rève générale ... Les personnels doivent s'adresser en premier lieu à la caisse de grève de leur établissement – mettre en place une caisse de grève par établissement avec un-e référent-e (À vous de jouer !) ou bien, en l'absence de caisse de grève, se déterminer un-e référent-e dans l'établissement. Son rôle pourrait être de hiérarchiser les demandes d'aide et de les transmettre.
- ✓ *AIDE FINANCIÈRE* : Un forfait maximum de 40€ par jour de grève (ou 7 € par heure débrailée), dans la limite de 120€ par semaine.
- ✓ *MODALITÉ* : Transmettre son RIB au référent-e, afin d'avoir un suivi collectif des comptes de SEA40. En cas d'*impossibilité*, une autre solution sera à envisager. Les délais de versement de l'aide financière seront réduits *tant que peut* ... surtout si c'est la grève générale !
- ✓ *AIDE FINANCIÈRE* : Des dons majorés à 50€ pourront être faits aussi à d'autres Caisses de grève, hors Éducation.
- ✓ *DONS à SEA40* : Lors des manifs, des piquets de grève ou bien encore pendant une occupation, une "BOÎTE CAISSE de GRÈVE" sera à disposition. Il est aussi possible de réclamer un RIB de SEA40 pour un versement bancaire ...

**CONTACTS** : EN MENTIONNANT la demande adressée à SEA4p/caisse de solidarité [sea40@mailo.com](mailto:sea40@mailo.com)

Soutenu par l'intersyndicale CGTÉduc'Action – FSU-SNUipp – SUDÉduc

**FAIRE GRÈVE A UN COÛT ...**

## FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE DE SOLIDARITÉ SEA40

- ✓ *PRÉAMBULE* : Laissons-nous imaginer une (g)rève générale ... Les personnels doivent s'adresser en premier lieu à la caisse de grève de leur établissement – mettre en place une caisse de grève par établissement avec un-e référent-e (À vous de jouer !) ou bien, en l'absence de caisse de grève, se déterminer un-e référent-e dans l'établissement. Son rôle pourrait être de hiérarchiser les demandes d'aide et de les transmettre.
- ✓ *AIDE FINANCIÈRE* : Un forfait maximum de 40€ par jour de grève (ou 7 € par heure débrailée), dans la limite de 120€ par semaine.
- ✓ *MODALITÉ* : Transmettre son RIB au référent-e, afin d'avoir un suivi collectif des comptes de SEA40. En cas d'*impossibilité*, une autre solution sera à envisager. Les délais de versement de l'aide financière seront réduits *tant que peut* ... surtout si c'est la grève générale !
- ✓ *AIDE FINANCIÈRE* : Des dons majorés à 50€ pourront être faits aussi à d'autres Caisses de grève, hors Éducation.
- ✓ *DONS à SEA40* : Lors des manifs, des piquets de grève ou bien encore pendant une occupation, une "BOÎTE CAISSE de GRÈVE" sera à disposition. Il est aussi possible de réclamer un RIB de SEA40 pour un versement bancaire ...

**CONTACTS** : EN MENTIONNANT la demande adressée à SEA40/caisse de solidarité [sea40@mailo.com](mailto:sea40@mailo.com)

Soutenu par l'intersyndicale CGTÉduc'Action – FSU-SNUipp – SUDÉduc

**FAIRE GRÈVE A UN COÛT ...**